



Coopérative scolaire

Devant l'impossibilité de créer une coopérative scolaire actuellement, les membres du conseil autorisent le Collège à procéder à un contrat de service avec la Fédération des coopératives scolaires du Québec pour un comptoir au Collège Montmorency qui offrira des services de librairie scolaire à la rentrée 2018-2019. Cette décision vise à ce que la communauté de Montmorency puisse continuer à recevoir des services de qualité suite à la fermeture de la Boutique. Une coopérative locale pourra éventuellement prendre le relais, si les conditions le permettent dans le futur.

Budget MAOB

Dans le cadre du processus annuel d'analyse et de traitement des demandes MAOB (Mobilier, Appareillage, Outillage, Bibliothèque) reçues de la part des départements et des services du Collège, les membres du conseil ont adopté une version préliminaire du budget MAOB et par conséquent, autorisent le collège à procéder aux achats en prévision de la prochaine année scolaire. Les montants que nous prévoyons investir à ce chapitre au cours de la prochaine année se chiffrent à plus de 2 millions de dollars.

Compte tenu de la mise en place de deux nouveaux programmes cet automne, le comité a analysé un nombre record de demandes cette année. La plupart des demandes reliées à la construction du nouveau bloc D seront, quant à elles, traitées dans l'exercice budgétaire 2019-2020.

Programmes d'enseignement

Les membres du conseil ont autorisé les actions suivantes dans les programmes d'enseignement :

- Attestation d'études collégiales en gestion de commerces (LCA-F5) – Révision du programme
- Techniques d'intégration multimédia (582.A1) – Dépôt de la grille de cours et du plan de formation
- Sciences de la nature (200.B0) – Révision des grilles de cours 2018-2019

Toutes ces décisions font suite à des recommandations positives de la commission des études.

Plan de résorption de la surembauche

Les membres du Conseil ont adopté le plan de résorption de la surembauche déposé à la suite de l'entente survenue entre le Syndicat des enseignantes et des enseignants et le Collège. Ce plan alors sera déposé au Ministère pour

approbation. Les travaux de répartition des ressources enseignantes découlant de ce plan se poursuivent au cours des prochaines semaines en prévision de la prochaine année scolaire 2018-2019.

Conseil d'administration: nouveau règlement et création d'un comité

Les membres du conseil ont adopté la révision du règlement numéro 1 dont les travaux ont été réalisés par un sous-comité du conseil d'administration au cours de la dernière année scolaire. Le règlement mis à jour se retrouvera sur le site Internet du Collège.

Au cours de la rencontre, le conseil a élu les membres du nouveau comité de gouvernance et d'éthique, qui auront pour tâche, à court terme, de recommander deux nouveaux membres au conseil d'administration. Les membres de tous les comités prévus au règlement (comité exécutif, comité de gouvernance et d'éthique, comité ressources humaines, comité d'audit) seront élus lors d'une prochaine séance.

Plan stratégique

Le projet de [révision du plan stratégique](#) a été déposé pour consultation aux membres du conseil d'administration à la suite des travaux réalisés par le comité de réflexion sur lequel siègent des membres de la communauté représentant toutes les catégories d'emploi. L'adoption de ce document stratégique est prévue à la prochaine séance régulière du conseil d'administration le 12 juin prochain.

Tous les commentaires relatifs à ce document seront acceptés d'ici le 18 mai.

Vous pouvez faire parvenir vos commentaires à communication@cmontmorency.qc.ca

Appel de candidature pour combler deux postes de diplômés au CA

Le Collège est à la recherche de deux diplômés du Collège Montmorency, l'un titulaire d'un diplôme technique et l'autre titulaire d'un diplôme préuniversitaire, pour combler deux postes vacants au conseil d'administration de notre collège. Les personnes intéressées sont invitées à déposer leur candidature auprès du secrétariat général.